

Thierry Pion
Boulevard Sylvain Dupuis, 98
1070 Anderlecht

Tél. 0479 616 808

Monsieur le Bourgmestre Tomas
Monsieur le Secrétaire Communal Vermeulen
Place du Conseil, 1
1070 Anderlecht.

Anderlecht, le 5 août 2015

Concerne : Votre lettre du 03/07/2015
Affaires juridiques MD/BT

Messieurs,

Je tiens à vous signaler par la présente que le courrier ci-dessus référencé que vous m'avez adressé, contient au moins une erreur d'importance.

Je n'ai en effet jamais été exploitant du café 'Le Stade', situé 1 avenue Théo Verbeeck ou 2 avenue d'Itterbeek à Anderlecht. Cette affirmation fallacieuse ne figure que dans un procès verbal établi par le commissaire Himpe dans les conditions suivantes :

Ce jour-là, le commissaire Himpe était visiblement sous l'influence de la boisson. D'après plusieurs personnes travaillant au Commissariat de Police de la Rue Démosthène, cela n'avait rien d'exceptionnel, par ailleurs. Il a commencé, en ma présence, à s'énerver sur son ordinateur de bureau, puis, prétendant que « *cette saloperie est toujours en panne* », suivant ses dires, a décidé d'enregistrer mes déclarations de façon manuscrite « *comme au bon vieux temps* ».

Lorsqu'il a voulu mettre dans ma bouche que j'étais l'exploitant du café, j'ai protesté en lui expliquant que l'exploitant est la SA Sport Bar, dont le siège d'exploitation est situé à 2 avenue d'Itterbeek, et dont l'Administrateur Délégué est Madame Brigitte Santy. Il a fait semblant d'accepter ma mise au point. Sans pour autant réellement corriger ce qu'il avait écrit, comme on le lira plus bas.

Il m'a dit ensuite qu'il ne s'en sortait pas, entre la SA Sport Bar, A Life for Mathias, et moi-même.

Je lui ai détaillé mes explications comme suit :

Personnellement, je suis indépendant, actif dans le domaine du software et du graphisme. Je suis aussi quelqu'un en qui Madame Santy a placé sa confiance, étant donné qu'il s'agit d'une personne âgée et qu'elle réside le plus souvent à Westende. 'A Life for Mathias' est une ASBL que veut créer Monsieur Yannick Verhoeven afin de récolter des fonds destinés à payer les nombreux soins dont son fils Mathias a besoin étant donné les problèmes de santé que connaît ce petit

enfant. Le 14 décembre 2012, une soirée de charité a d'ailleurs été organisée au café 'Le Stade' à cette fin – soirée à laquelle participèrent plusieurs personnalités politiques de la commune, dont Messieurs Van Goidsenhoven et Boelpaep. Le bénéfice de cette soirée a été versé intégralement sur un compte fonctionnant suivant un règlement strict, ouvert auprès de la BKCP, et a servi à honorer plusieurs factures d'institutions médicales spécialisées où Mathias avait reçu des soins.

À ce moment, le commissaire Himpe m'a regardé et m'a dit : « *En fait, tu es un gentil, toi, hein. On en aurait presque les larmes aux yeux* ». J'ai très mal pris sa remarque et j'ai voulu m'en aller car je trouvais que je n'avais rien à faire dans ce bureau en présence d'un tel personnage. Il m'a alors menacé en me disant que si je partais, cela allait mal se passer pour moi et qu'il « *allait me faire chier* ».

Lorsqu'il eut terminé, dans une ambiance dont on peut imaginer la froideur, il me présenta le document à signer. Je le relus et lui fis remarquer qu'il me désignait comme exploitant, ce qui n'était pas la vérité. Il me répondit que cela n'avait pas d'importance et qu'il corrigerait cela quand il entrerait ma déclaration dans le système informatique de la Police. Je finis par le signer, intimidé par ses attitudes.

Par la suite, je reçus plusieurs lettres me demandant de régulariser ma situation de soi-disant "exploitant", lettres auxquelles je n'attachai aucune importance, n'étant pas, n'ayant jamais été et ne souhaitant jamais devenir "exploitant" de la taverne 'Le Stade'.

Je me permets d'autre part, de déplorer le fait que le PV en question ne soit pas resté confidentiel, en ce sens qu'il est référencé en page 10 de l'argumentation des propriétaires du bâtiment dans lequel se trouve la taverne 'Le Stade'. Vous trouverez ce document en annexe à la présente.

On notera avec intérêt, dans le même ordre d'idées, qu'une des propriétaires actuelles, Madame Christine Cullus, fille de feu Monsieur André Cullus, ancien propriétaire, a travaillé précédemment dans les services communaux de police. La SA Sport Bar est en conflit ouvert avec les propriétaires du bâtiment depuis 2007.

Je vous remercie de procéder à la rectification du courrier en référence de la présente : je ne suis pas et je n'ai jamais été "exploitant" de la taverne 'Le Stade' ; le PV que vous citez a été *obtenu* par le commissaire Himpe dans des conditions contestables ; à l'époque où il a été rédigé, je n'apparaissais nulle part dans l'organigramme de la SA Sport Bar.

Je n'ai pas le sentiment, par ailleurs, qu'il conviendrait de stopper la procédure que vous avez suivie en vue de fermer l'établissement 'Taverne du Stade'. Les locaux loués par la famille Cullus à la SA Sport Bar sont en effet dans un état déplorable : de l'eau s'écoule en plusieurs endroits de la taverne, tant dans le corps du bâtiment principal, en provenance des étages, que dans la véranda, rendant l'endroit dangereux ne serait-ce que sur le plan électrique.

En espérant que vous prendrez la présente en compte, je vous adresse, Messieurs, l'expression de mes salutations très distinguées.